

« Je crois en l'éducation des enfants et des parents »

Samedi, de 14 à 17 heures, Joël d'Arbaud reçoit au Ciné-théâtre de Lamentin des enfants de familles modestes, pour un moment de détente autour d'un dessin animé et d'un goûter.

Qu'est-ce que le goûter-ciné ?

C'est une opération qui existe depuis 2003 et qui est organisée dans le cadre de la journée des droits de l'enfant. L'objectif est de faire goûter à des enfants de familles modestes le plaisir de voir un film.

Pourquoi avoir créé cette opération il y a cinq ans ?

Mon travail est artistique (NDLR : Joël d'Arbaud est chanteur), mais a une orientation sociale. Aussi, en discutant avec des jeunes âgés de 10 à 12 ans, je me suis rendu compte que certains d'entre eux n'étaient jamais allés au cinéma. Du coup, je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose pour ces enfants. Et comme j'évolue avec la philosophie de ne plus me demander ce que mon pays peut faire pour moi, mais plutôt avec celle de ce que je peux faire pour mon pays, j'ai monté cette journée récréative et de détente pour les enfants.

Il y a quelques années déjà, vous aviez monté d'autres manifestations sur la maltraitance faite aux enfants ou sur la sécurité routière. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La première action sociale que j'avais menée, en 1999, portait sur la souffrance des enfants victimes du divorce de leurs parents. La deuxième opération traitait des accidents de la route, et je crois qu'aujourd'hui il y a encore trop de morts sur nos routes. La troisième manifestation parlait de la stabilité conjugale. Le goûter-ciné est apparu après, dans la même lignée philosophique. J'ai pu mesurer l'intérêt de toutes ces actions par rapport aux remarques constructives que l'on a pu me faire. Par exemple, pour la sécurité routière, j'ai un parent qui m'a dit que sa fille, après avoir visionné mon clip, l'empêchait de rouler trop vite pour ne pas mourir. Je juge cette réflexion de la part d'un enfant très bonne, surtout que je crois plus en l'éducation qu'en la réalisation d'actions ponctuelles.

Le goûter-ciné aussi semble satisfaire les familles.

Oui, après chaque goûter-ciné, j'ai des mamans qui viennent vers moi et m'avouent pour la plupart, qu'elles ont trois enfants et que si la projection de film était payante, jamais elles n'auraient pu offrir ce loisir à leur progéniture. Il y a aussi des enfants qui me disent que leurs parents les

menacent de ne pas les emmener voir Joël d'Arbaud s'ils ne sont pas sages. Cela montre que les actions que je mène méritent d'exister. On ne peut pas dire en cinq ans que c'est une manifestation viable, mais l'an dernier le goûter-ciné s'est fait malgré mon absence, puisque j'étais en déplacement à Paris. Je me dis donc que je peux faire confiance à mon équipe pour me secondier. Je réfléchis également déjà à ce que je vais pouvoir faire pour les dix ans de goûter-ciné.

Comment va se dérouler le goûter-ciné cette année ?

Le rendez-vous est pris pour 14 heures. Je vais recevoir un groupe d'enfants abymiens de l'association Grand-Camp Actif. Je reçois une école primaire de Cadet/Sainte-Rose, ainsi qu'une association de Pointe-à-Pitre qui s'occupe d'enfants déficients. Des établissements de Lamentin avec la complicité de la municipalité viendront et j'accueille le tout public s'il y a de la place. Au cours de l'après-midi, on va donc faire un résumé de ce qui s'est fait l'année dernière. Les enfants vont se voir dans un petit film. Ensuite, nous proposerons le dessin animé *Kang Fu Panda*. Et pour finir, un goûter sera distribué aux enfants, dès 16 heures... Tout ça, je le rappelle, gratuitement.



Quels sont les projets de Joël d'Arbaud hormis le goûter-ciné ?

A venir, au plus tard en janvier ou février : un projet sur la sécurité routière qui reste mon cheval de bataille. J'aimerais être prêt à la fin de l'année, quand les gens font la fête. Ce sera un fascicule pour les enfants et leurs parents, mais plus adapté aux enfants car c'est par eux que je passe pour éduquer les adultes. Ce ne sera pas un projet musical, ce sera de la lecture (rires).
Propos recueillis par Rebecca Valentine MARIVAL ■
Contact : 06 90 34 27 27

Il y a aussi des enfants qui me disent que leurs parents les menacent de ne pas les emmener voir Joël d'Arbaud s'ils ne sont pas sages.